

Image not found or type unknown



Changement d'administration

Par **GLT**, le **26/09/2008** à **20:56**

Bonjour,

J'ai changé, il y a maintenant 3 ans, d'administration après 2 mois de stage probatoire et 1 an de service détaché (Défense>MEEDAT), je voudrai savoir si mon Arrêté d'intégration N°xxxxxx équivaut à la titularisation.....ou si ma date de titularisation prise en compte est celle de mon entrée au ministère de la défense.

Aucun arrêté de titularisation dans mon dossier administratif à la date d'aujourd'hui et cela constitue un frein pour l'avancement.

Intégration=titularisation?

That's the question.....

Merci pour la réponse éventuelle et bon week-end